

COMPTRE RENDU DE LA VISITE DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE
MONTCEAU LES MINES

Une délégation du CHSCT s'est rendu à Montceau pour effectuer une visite des locaux le 8 octobre 2013.

Etaient présents :

Philippe Muret, représentant F.O
Didier Foucault représentant Solidaires Finances Publiques
Lidwine Auboeuf représentante CGT
Evelyne Gomez représentante CGT et secrétaire du CHSCT
Patrick Orsini, Inspecteur Santé, sécurité au travail
Alain Senaillet, assistant de prévention

La visite commence par le SIP dont les agents au nombre de 11 sont réinstallés dans des locaux rénovés depuis plus de six semaines

Le cahier " Hygiène et sécurité " avait été rempli par les agents du service le 2 octobre. Ils indiquaient qu'une odeur persistante semblant être " chimique " leur causait maux de tête, irritation...

A notre arrivée, nous avons pu constater la réalité de cette odeur créant une sensation d'étouffement pour les uns, d'irritation pour d'autres membres de la délégation.

Les nuisances pour les agents sont réelles et persistantes. Ceux-ci rentrent chez eux avec des maux de tête, des irritations des voies respiratoires et d'autres symptômes anormaux et ce depuis six semaines.

Un stress est induit par cette situation. Il vient de l'incertitude concernant l' air respiré. Des éléments contenus dans cette atmosphère sont-ils dangereux à court ou long terme ?

Il est à noter également que le représentant de l'entreprise responsable de la pose a admis que l'odeur présente sur le chantier était anormale, comparativement à d'autres chantiers sur lesquels il avait travaillé

Les représentants de la délégation, y compris l'inspecteur hygiène et sécurité et le médecin de prévention conviennent qu'un droit de retrait doit s'exercer pour les agents du SIP.

Une analyse de l'air du bureau concerné a également été demandée par l'ensemble des personnes présentes.

Ce droit est d'autant plus urgent que le local a été aéré en permanence depuis l'installation, permettant de limiter les nuisances, sans les supprimer ; ce qui ne sera bientôt plus possible, compte tenu du refroidissement prévu dans les jours prochains.

La délégation a fait un petit état des lieux et constater qu'il existait des bureaux en nombre suffisant pour reloger tous les agents concernés. Ceux-ci préférant être moins bien installés à partir du moment où ils n'avaient plus à respirer d'odeurs insupportables

Le droit de retrait a donc été posé et M. Royer en a été informé.

Il est à noter également que l'odeur présente au SIP l'est également dans la salle de réunion où le même revêtement a été posé mais de manière moins forte.

Nous avons demandé au salarié de l'entreprise si le problème d'odeur ne pouvait pas venir du réagréage effectué au SIP et non dans la salle de réunion. Il nous a répondu qu'il ne le pensait pas que cela était peut-être dû au fait que la pièce était plus petite

Mme Piva s'est rendue sur le site en début d'après-midi, a constaté les faits et a proposé à tous les agents de quitter le bureau s'ils en éprouvaient le besoin, ce qu'ils ont tous accepté. Elle a également indiqué que le problème était pris en compte et qu'une solution serait apportée.

Le fournisseur doit se rendre sur place le 14 octobre afin de constater les faits

Nous avons repris notre visite.

L'accueil du SIP présente un problème relatif à la confidentialité.

En effet, l'espace entre le haut de l'escalier par où arrive les contribuables et la banque d'accueil est très étroit, et ne permet pas de respecter la confidentialité attendu par les visiteurs. Ceux-ci demandent souvent à être reçus dans un box pour exposer leur problème.

Un recul de la banque d'accueil (un vaste espace existe entre la banque et le premier box) permettrait de remédier peut-être à ce problème.

Deux box et deux bureaux derrière la banque permettent d'accueillir les usagers.

Au niveau de la caisse, un problème est relevé au niveau du coffre.

En effet, la porte du coffre ne peut s'ouvrir complètement, ce qui gêne la prise ou la remise des documents

Nous nous sommes rendus également au PCE. (1^{er} étage) Aucune modification n'est prévu pour ce service. Aucun problème n'est relevé par les agents du service.

Le bureau du Trésorier est long et sombre. Seule la partie vers la fenêtre permet de travailler sans lumière. Deux interrupteurs permettraient de n'éclairer que la partie du fond et non tout le bureau.

Au deuxième étage, des travaux sont en cours pour le service du SIE.

Le coin repas est également en réfection.

Nous avons donc pu simplement constaté ces faits.

Un rafraîchissement des WC serait le bienvenu.

Nous avons également remarqué dans un bureau de la brigade d'évaluation domaniale l'état des murs nécessitant une remise en état ; moquette sur une des parois peu conforme à l'hygiène et autres murs n'ayant pas été rénové depuis longtemps, semble-t-il.

Dans l'attente de la fin des travaux, les agents du SIE sont installés au rez-de-chaussée dans les futurs bureaux d'une partie des agents de la Trésorerie.

En dehors du problème du SIP ayant donné lieu à droit de retrait, les problèmes essentiels à résoudre seraient les suivants :

- Etude d'un recul de la banque d'accueil ou autres solutions permettant aux usagers d'être reçus en toute confidentialité.
- Etude permettant de remédier au problème d'ouverture du coffre
- Divers rafraîchissements au titre de l'hygiène : bureau des domaines et WC du deuxième étage

Evelyne Gomez, secrétaire du CHSCT
Lidwine Aubeuf
Philippe Muret
Didier Foucault